

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture de la
souveraineté alimentaire et de
la forêt

Arrêté du 21 novembre 2024

portant nomination d'un commissaire du Gouvernement auprès du Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes (CTIFL)

La ministre de l'agriculture de la souveraineté alimentaire et de la forêt,

Vu la loi n°48-1228 du 22 juillet 1948 modifiée fixant le statut juridique des centres techniques industriels ;

Vu le code de la recherche, notamment l'article L521-5 relatif au rôle du commissaire du Gouvernement au sein du conseil d'administration d'un centre technique industriel ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R.822-1 relatif aux actions de développement agricole et rural ;

Vu l'arrêté du 12 février 2018 relatif à la qualification d'instituts techniques agricoles ou agro-industriels ;

Vu les statuts régissant le CTIFL, et notamment ses articles 4 et 13 ;

Arrête

Article 1^{er}

Madame Clélia GRANOZIO, cheffe du bureau « Fruits, légumes et produits horticoles » à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises du ministère de l'agriculture de la souveraineté alimentaire et de la forêt, est nommée commissaire du Gouvernement et représentante de l'État pour le développement agricole et rural auprès du CTIFL, en remplacement de Madame Marie DUCAMP.

Article 2

Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche et le Directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture de la souveraineté alimentaire et de la forêt.

Fait le 21 novembre 2024

La ministre de l'agriculture de la souveraineté alimentaire et de la forêt,
Pour la ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche



Benoît BONAIMÉ

✓ Le directeur général de la performance
économique et environnementale des entreprises

~~Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur général adjoint de la performance
économique et environnementale des entreprises~~

~~Serge LHERMITTE~~